



Mairie de Montrottier
69770 MONTROTTIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

En exercice : 10
Présents : 8
Votants : 9

L'an **DEUX MILLE VINGT DEUX**
Le **VINGT-SIX OCTOBRE**

Le Centre Communal d'Action Sociale de Montrottier dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Michel GOUGET, Président.

Date de la convocation du CCAS : **13 octobre 2022**

Etaient présents : Michel GOUGET, Catherine DUNAUD-MARMOZ, Lydie LAURENT, Karine LEGRAIN, Madeleine POLLET, Michel SECOND, Brigitte SECOND, Abderrahman YAACOULI.

Membre absent excusé ayant donné pouvoir : Evelyne PANISSET donne pouvoir à Catherine DUNAUD-MARMOZ.

Membre absent excusé : Bernard BOUCHET.

Secrétaire de séance : Lydie LAURENT.

CCAS – 2022-13

Participation financière pour l'organisation de Ciné Filou 2022 – association Traveling.

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de participer financièrement à l'organisation de l'évènement Ciné Filou 2022 afin de soutenir l'association Traveling, sous la forme d'une subvention de 30 €.

Le Centre Communal d'Action Sociale, ouï cet exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** le versement d'une subvention de 30 € à l'association Traveling au titre de l'organisation de l'évènement Ciné Filou 2022,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre en charge l'ensemble des mesures administratives et comptables s'y rapportant.

**Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme au registre**

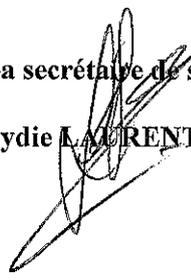
Le Président,

Michel GOUGET



La secrétaire de séance,

Lydie LAURENT



Le Président, Michel GOUGET, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en préfecture le :

De sa publication sur le site internet de la commune le :